

Titre

Des espaces radiophoniques pour développer la prise de parole de personnes à la recherche de refuge

Présentation

Séréna Naudin, salariée de l'association Modus Operandi, doctorante en sociologie, Univ Paris 8, CRESPPA et PACTE

Mini-bio

Après un master en anthropologie spécialisé sur les migrations et la santé, j'ai accompagné des personnes étrangères dans leurs démarches administratives. En 2016, une expérience auprès de personnes qui demandent l'asile en France m'a donné l'envie d'animer un atelier radio dans un cours de français qui leur est destiné à Grenoble. Cette action s'est révélée être un outil de recherche collective qui, depuis 2018, fait l'objet de ma thèse dans le cadre d'un emploi dans l'association grenobloise Modus Operandi.

Proposition pour la table-ronde « Vivre et parler les discriminations »

Je présenterai un atelier radio qui a lieu dans un cours de français fréquenté par des personnes en quête de refuge et qui constitue la méthodologie de ma recherche doctorale. Je l'anime, depuis 2016, avec une collègue anthropologue dans le cadre des activités de l'association Modus Operandi. L'association s'intéresse aux causes profondes de la violence en identifiant et en analysant ses différentes formes avec les premier-es concerné-es. Les conflits qui traversent notre société sont donc considérés comme des leviers de transformation sociale.

Les participant-es de l'atelier radio ont fait une demande d'asile en France et sont majoritairement des hommes originaires d'Afrique subsaharienne. Certain-es obtiennent une protection mais la plupart se trouvent sans droit au séjour pérenne. La procédure d'asile est un parcours caractérisé par la précarisation et l'assignation à une position de dépendance tant pour les besoins vitaux que pour l'accès aux droits. Les pratiques discrétionnaires dans l'application du droit complexifient d'autant plus leur expérience. Ainsi, les participant-es de l'atelier vivent des discriminations du fait de leurs statut administratif, parfois en raison de leur couleur de peau, de leur origine ou de leur classe sociale. La combinaison des facteurs d'oppressions fait qu'i-elles se retrouvent généralement au bas de relations de pouvoir asymétriques.

Différents travaux de recherche montrent que la position de subalterne contraint la parole (Dotson, 2011 ; Scott, 2019 ; Spivak, 2009) qui est pourtant un moteur d'émancipation politique (Rancière, 2004 ; Veron, 2013): il faut répondre aux attentes des dominants et la parole peut être dévalorisée, niée, considérée comme inaudible. Dans le cas des personnes cherchant un refuge, il est d'autant plus difficile pour elles d'énoncer les injustices alors qu'elles cherchent avant tout à être acceptées par l'État qui produit ces inégalités.

Voici une introduction de l'atelier faite par un.e participant.e :

Les hommes parlent, les hommes pleurent, les hommes crient. Parfois, [ils] ne sont pas écoutés alors qu'ils vivent tout en étant déjà affaiblis, mort par le parcours qu'ils considèrent désertique et rien que

*les démarches administratives les font enterrer davantage. Le désert c'est aussi ce qu'on vit en Europe, les difficultés que nous rencontrons en Europe alors que nous avons l'impression de ne pas être écoutés, dans un sujet aussi crucial qui concerne des vies humaines en particulier les nôtres. Heureusement, cet atelier ou émission donne l'occasion de dire tout haut ce que l'on pense tout bas*¹.

Comment ainsi rendre possible une parole qui favorise la puissance d'agir et permet d'être reconnu comme sujet politique ? L'hypothèse est que la prise de parole peut se développer au moyen d'espaces radiophoniques qui reconfigurent la production des relations de domination entre des personnes à la recherche d'un refuge et des personnes établies, mieux positionnée dans les rapports de pouvoir (Agier, 2016).

Dans le cadre du cours de français, l'atelier constitue d'abord un espace protégé. Les participant-es peuvent choisir les sujets dont i-elles ont envie de parler pour réaliser des interviews avec des personnes extérieures. C'est l'occasion de faire des interviews mutuelles pour s'entraîner, débattre, prendre la parole sur les sujets choisis, voire construire un discours collectif. Ensuite, l'espace s'ouvre par l'invitation de personnes variées pour faire des interviews. L'objectif est d'inverser les rôles habituels : les participant-es qui sont souvent interrogés sur leur vie et leur choix posent les questions. L'enjeu est de prendre la parole devant des personnes établies inconnues. Enfin, les montages réalisés grâce à un travail collectif sont diffusés dans l'espace public sous la forme d'écoutes sonores où les participant-es peuvent dialoguer avec un public.

Bien que la condition des personnes en quête de refuge ne soit pas posée comme thème de l'atelier, elle est prépondérante dans les échanges puisque c'est la source des angoisses qui les habitent. J'ajoute que cherchant à ne pas reproduire des relations de pouvoir, les deux animatrices-chercheur-es s'interdisent les questions concernant le parcours migratoires ou les raisons de la migration. La question « A-t-on le droit d'exprimer sa colère ? » a surgit lors d'un échange et nous a servi de fil conducteur pour la réalisation d'un documentaire décrivant les obstacles rencontrés par les participant-es, les difficultés à se sentir légitime de dénoncer, à lutter et les effets concrets sur leur vie. De courts extraits seront diffusés lors de la présentation pour faire entendre ce vécu.

L'outil radio est l'élément clé qui permet de créer les espaces de la prise de parole. Grâce aux enregistrements réalisés dans l'espace protégé, une parole qui est difficile à énoncer dans l'espace public peut circuler. Par ailleurs, ce média fait la place à la voix de personnes qui sont peu écoutées et permet la maîtrise du contenu diffusé à leur sujet. C'est ainsi que progressivement la confiance se construit pour affirmer sa parole dans la sphère publique et donc être vu comme sujet pensant et agissant.

AGIER M., 2016, *Les migrants et nous: comprendre Babel*, Paris, CNRS Éditions, 57 p.

DOTSON K., 2011, « "Tracking Epistemic Violence, Tracking Practices of Silencing." », *Hypatia*, 26, 2, p. 236-257.

RANCIERE J., 2004, *Aux bords du politique*, Paris, Gallimard (Collection folio Essais), 261 p.

¹ L'ensemble des productions sonores sont ici : <https://audioblog.arteradio.com/blog/98862/a-plus-d-une-voix>

SCOTT J.C., 2019, *La domination et les arts de la résistance: fragments du discours subalterne*, traduit par BANTIGNY L., RUCHET O., Paris, Amsterdam.

SPIVAK G.C., 2009, *Les subalternes peuvent-elles parler?*, Paris, Amsterdam.

VERON D., 2013, « Quand les sans-papiers prennent la parole », *Variations*, 18.